

# CIRE LORRAINE-ALSACE

# E

# Surveillance épidémiologique en Alsace

Point de situation au 4 juillet 2013 (semaines 25 et 26)

# | Sommaire |

Depuis le 1er juin, la cellule de l'InVS en région (Cire) Lorraine —Alsace vous propose dans ce bulletin une analyse des données épidémiologiques régionales adaptée à la période estivale.

Les différents chapitres développés dans ce bulletin sont donc les suivants :

- L'analyse de l'activité des associations SOS Médecins de Strasbourg et de Mulhouse au cours des 4 dernières semaines (p.2);
- Le suivi épidémiologique
  - de l'asthme (p.3);
  - des allergies (p.4);
  - des pathologies pouvant être liées à la chaleur (p.5);
- Le suivi des températures par département (p.6);
- La surveillance de la mortalité à partir des données transmises par l'Insee (p.6);
- Une présentation du Système d'alerte et santé (SACS) (p.7);
- Un rappel des modalités de signalement des événements sanitaires au pôle de Veille et gestion des alertes sanitaires (VGAS) de l'ARS d'Alsace (p.7).

# Faits marquants |

- ⇒ Les deux départements alsaciens sont passés en niveau 2 du plan canicule les 18, 19 et 20 juin. Une augmentation des diagnostics des pathologies liées à la chaleur a été observée sur cette période. Cependant ces diagnostics représentaient au plus 5% de l'activité des associations. Ainsi, aucune augmentation globale de l'activité des associations n'a été constatée sur cette même période.
- ⇒ Après un pic du nombre de diagnostics d'allergie observé en semaine 23 sur les 2 départements, la tendance des 2 dernières semaines est à la baisse.
- ⇒ D'après la carte des vigilances du Réseau national de surveillance aérobiologique (RNSA), l'ensemble de la région Alsace est en risque allergique élevé pour les graminées pour les prévisions du 28 juin au 5 juillet 2013.
- ⇒ L'activité liée à l'asthme pour l'association SOS Médecins Strasbourg diminue fortement alors qu'elle reste stable pour l'association de Mulhouse.

### | Actualités |

Sur le site internet de l'InVS:

- Bulletin hebdomadaire international (BHI)
- Bulletin national d'information du système de veille sanitaire SOS médecins

Sur le site internet du RNSA : <u>Bulletin Allergo Pollinique n°26 du 28 juin 2013</u>

# | Médecine de ville (Sources : SOS Médecins Strasbourg et Mulhouse) |

Dtot = total des diagnostics codés

D<1 = total des diagnostics codés pour des enfants de moins de 1 an

D>75 = total des diagnostics codés pour des adultes de plus de 75 ans

Dhosp= nombre d'hospitalisations après consultation

SOS Médecins Strasbourg 67

	Semaine			
	S23-13	S24-13	S25-13	S26-13
Dtot	1186	1124	1135	1089
	<b>→</b>	<b>→</b>	<b>→</b>	<b>→</b>
D<1	37	48	32	39
	<b>→</b>	<b>→</b>	<b>→</b>	<b>→</b>
D>75	175	135	124	129
	7	<b>→</b>	<b>→</b>	<b>→</b>
Dhsop	100	84	68	79
	<b>→</b>	<b>→</b>	7	<b>→</b>

SOS Médecins					
Mulhouse					
68					

	Semaine				
	S23-13	S24-13	S25-13	S26-13	
Dtot	555	553	593	575	
	→	<b>→</b>	<b>→</b>	<b>→</b>	
D<1	33	23	22	25	
	→	7	<b>→</b>	<b>→</b>	
D>75	38	40	46	45	
	→	<b>→</b>	7	→	
Dhsop	35	29	38	33	
	<b>→</b>	<b>→</b>	<b>→</b>	<b>→</b>	

Dans le Bas-Rhin, les indicateurs d'activité des associations SOS Médecins Strasbourg sont stables depuis 3 semaines. Seule une diminution du nombre d'hospitalisations a été observée semaine 25, mais cette tendance ne s'est pas confirmée la semaine suivante.

Dans le Haut-Rhin, des variations ponctuelles du total des diagnostics chez les enfants de moins de 1 an et chez les adultes de plus de 75 ans ont été observées semaines 24 et 25, mais l'ensemble des indicateurs sont revenus aux niveaux habituellement observés semaine 26.

Les associations SOS Médecins assurent une médecine d'urgence et la permanence des soins en zone urbaine et périurbaine.

En Alsace il existe deux associations SOS Médecins, à Strasbourg et à Mulhouse.

Les données relatives à l'activité des associations SOS Médecins sont transmises en continu au siège de l'InVS.

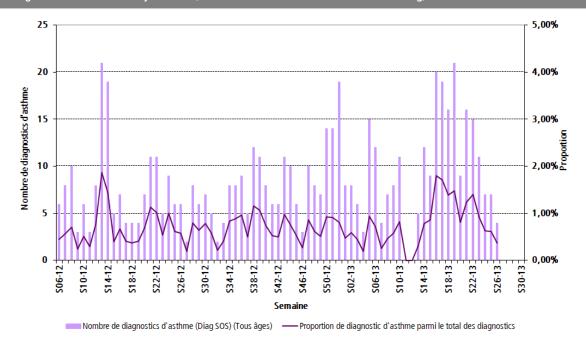
### Légende des tableaux :

- Augmentation significative par rapport aux 3 semaines précédentes
- Stabilité par rapport aux 3 semaines précédentes
  Diminution significative par rapport aux 3 semaines
- précédentes

  Données insuffisantes pour calculer la tendance

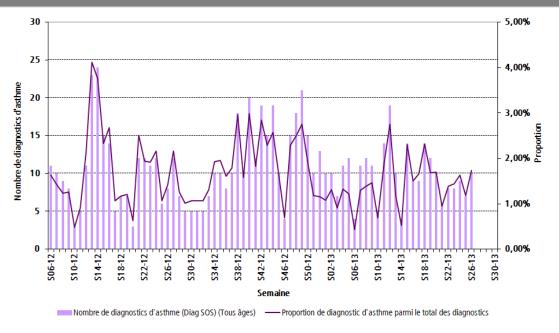
# | Surveillance de l'asthme |

| Figure 1 | Distribution du nombre hebdomadaire de diagnostics asthme, tous âges, pour l'association SOS Médecins de Strasbourg - 6 février 2012 au 30 juin 2013 (Source : Association SOS Médecins Strasbourg)



### Les données de l'association SOS Médecins de Strasbourg sont indisponibles en semaines 11 et 12 et incomplètes en semaine 15.

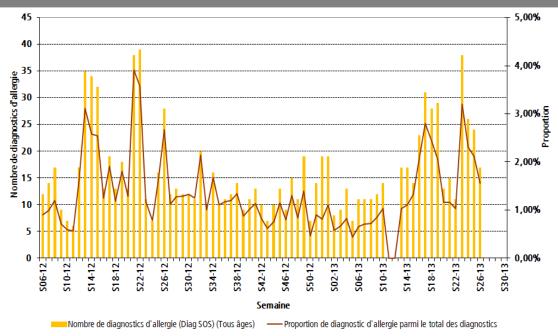
| Figure 2 | Distribution du nombre hebdomadaire de diagnostics asthme, tous âges, pour l'association SOS Médecins de Mulhouse - 6 février 2012 au 30 juin 2013 (Source : Association SOS Médecins Mulhouse)



Un pic de diagnostics asthme a été observé pour l'association SOS médecins Strasbourg durant les semaines 16 à 24. Le nombre hebdomadaire de diagnostics a encore diminué ces 2 dernières semaines et représente désormais moins de 0,5% du total des diagnostics.

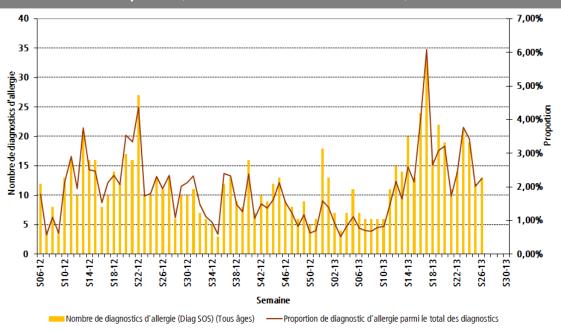
Sur le secteur de Mulhouse, le nombre hebdomadaire de diagnostics asthme oscille entre 1 à 2 % du total des diagnostics depuis la semaine 15.

| Figure 3 | Distribution du nombre hebdomadaire de diagnostics d'allergie, tous âges, pour l'association SOS Médecins de Strasbourg - 6 février 2012 au 30 juin 2013 (Source : Association SOS Médecins Strasbourg)



### Les données de l'association SOS Médecins de Strasbourg sont indisponibles en semaines 11 et 12 et incomplètes en semaine 15.

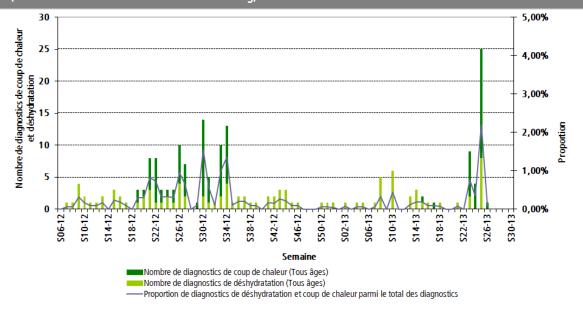
| Figure 4 | Distribution du nombre hebdomadaire de diagnostics d'allergie, tous âges, pour l'association SOS Médecins de Mulhouse - 6 février 2012 au 30 juin 2013 (Source : Association SOS Médecins Mulhouse)



Pour l'association SOS Médecins de Strasbourg, après le pic de diagnostics d'allergie observé en semaine 23, la diminution se poursuit semaine 25 et 26. La proportion de diagnostic asthme représente désormais moins de 2% de l'activité. Concernant l'association de Mulhouse, suite de la semaine 23, une diminution a été observée semaine 24 et 25. En semaine 26, la proportion de diagnostic reste légèrement supérieure à 2% de l'activité.

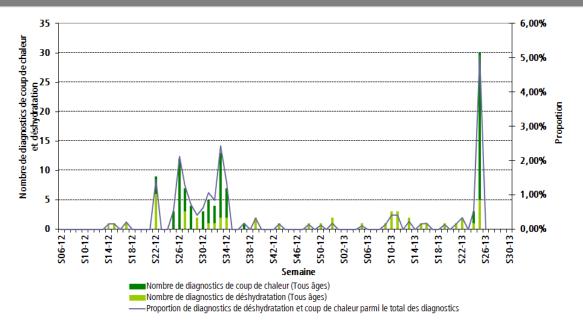
# | Pathologies pouvant être liées à la chaleur |

| Figure 5 | Distribution du nombre hebdomadaire de diagnostics des pathologies pouvant être liées à la chaleur (déshydratation et coup de chaleur), tous âges, pour l'association SOS Médecins de Strasbourg - 6 février 2012 au 30 juin 2013 (Source : Association SOS Médecins de Strasbourg)



### Les données de l'association SOS Médecins de Strasbourg sont indisponibles en semaines 11 et 12 et incomplètes en semaine 15.

| Figure 6 | Distribution du nombre hebdomadaire de diagnostics des pathologies pouvant être liées à la chaleur (déshydratation et coup de chaleur), tous âges, pour l'association SOS Médecins de Mulhouse - 6 février 2012 au 30 juin 2013 (Source : Association SOS Médecins de Mulhouse)



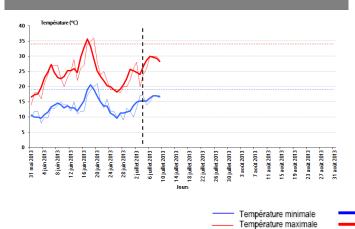
En semaine 25, le passage en niveau 2 du plan canicule en Alsace a coïncidé avec une augmentation du nombre des diagnostics des pathologies pouvant être liées à la chaleur, atteignant 25 diagnostics pour SOS Strasbourg et 30 pour SOS Mulhouse. Comparativement, il était observé, dans chaque association, au plus 5 diagnostics hebdomadaires les semaines précédentes. Cependant, ces pics observés pour représentaient environ 5% du total des diagnostics.

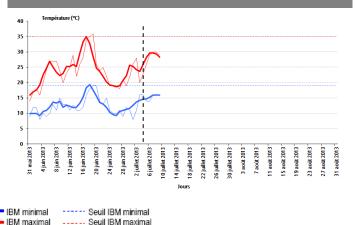
En semaine 26, le nombre de diagnostics est revenu à un niveau très faible (moins de 2 diagnostics hebdomadaires).

# | Surveillance météorologique |

| Figure 7 | Températures et indices biométéorologiques à Strasbourg (67) depuis le 1<sup>er</sup> juin 2013 ( Source : Météo France )



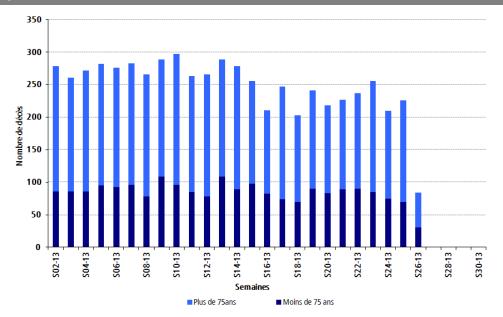




# | Surveillance de la mortalité |

| Figure 9 | Nombre de décès chez les personnes âgées de plus ou de moins de 75 ans en Alsace du 7 janvier au 30 juin 2013 ( Source : Insee )

----- Au-delà de cette ligne, prévisions météorologiques



En Alsace, d'après les données disponibles, on ne note pas d'augmentation inhabituelle de la mortalité (sous réserve de complétude des données). En effet, les données relatives aux décès Insee proviennent des communes informatisées en Alsace et transmises par l'Insee. Les délais de transmission étant supérieurs à 7 jours, les données de la semaine 26 sont incomplètes et donc non interprétables.

# Présentation du Système d'alerte canicule et santé (SACS) |

Le Système d'alerte canicule et santé (SACS) repose sur l'évaluation concertée des risques météorologiques par Météo France et des risques sanitaires par l'Institut de veille sanitaire (InVS). L'objectif de ce système de surveillance est d'identifier avec anticipation une vague de chaleur susceptible d'avoir un impact sanitaire majeur, afin de permettre la mise en place de mesure de prévention et de gestion de l'évènement. La surveillance d'indicateurs sanitaires permet d'apprécier cet impact éventuel.

Cette évaluation des risques permet à l'InVS de recommander aux pouvoirs publics l'activation des différents niveaux du Plan national canicule (PNC). Celui-ci comporte 4 niveaux :

- Niveau 1 veille saisonnière, déclenché automatiquement du 1<sup>er</sup> juin au 31 août ;
- Niveau 2 avertissement chaleur, répond au passage en jaune de la carte de vigilance météorologique;
- Niveau 3 alerte canicule, répond au passage en orange de la carte de vigilance météorologique. Il est déclenché par les préfets de département ;
- Niveau 4 mobilisation maximale, répond au passage en rouge de la carte de vigilance météorologique. Il est déclenché au niveau national par le premier ministre, sur un avis du ministre chargé de l'intérieur et du ministre chargé de la santé, en cas de canicule intense et étendue sur une large partie du territoire associée à des phénomènes dépassant le champ sanitaire (sécheresse, délestage électrique, saturation des chambres funéraires, etc.)

Les seuils des indicateurs biométéorologiques (IBM) définis pour chaque département de la région Alsace (en °C) sont :

Département	Seuil IBM min	Seuil IBM max
Bas-Rhin	19	34
Haut-Rhin	19	35

Pour en savoir plus :

http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2012/05/cir\_35274.pdf

http://www.invs.sante.fr/Dossiers-thematiques/Environnement-et-sante/Climat-et-sante/Chaleur-et-sante/ *Systeme-d-alerte-canicule-et-sante* 

# | Modalités de signalement à l'ARS Alsace, pôle VGAS |

Les signalements transmis au pôle de Veille et gestion des alertes sanitaires (VGAS) de l'ARS d'Alsace concernent : toutes les maladies à déclaration obligatoire, tout évènement sanitaire susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ainsi que la survenue en collectivité de cas groupés d'une pathologie transmissible.

Tous signalement peut se faire par téléphone au numéro unique : 03 88 88 93 33

Ainsi que par une notification écrite :

- par fax au 03 59 81 37 19
- par mail à l'adresse suivante : <u>ARS-ALSACE-VEILLE-SANITAIRE@ars.sante.fr</u>

# Partenaire de la surveillance en Alsace



**IOMÉDECINS** 

Strasbourg et Mulhouse



**Sentinelles** 



Si vous souhaitez être destinataire du point épidémiologique réalisé par la Cire, merci de nous en informer par mail à ars-lorraine-alsace-cire@ars.sante.fr

# Directeur de la publication :

Dr Françoise Weber, Directrice générale de l'Institut de veille sanitaire

### Rédactrice en chef :

Christine Meffre, Responsable de la Cire Lorraine-Alsace

### Comité de rédaction :

Virginie Bier Oriane Broustal Camille Gravelier Claire Janin Sophie Raguet Lucie Schapman Frédérique Viller

### Diffusion

54036 Nancy Cedex

Mail: ars-lorraine-alsace-cire@ars.sante.fr